

FORMATIONS, EMPLOIS, CLASSES MOYENNES

Sylvie SCHWEITZER

Sylvie SCHWEITZER
Centre Pierre Léon

Les lieux et les acteurs de l'industrialisation sont multiples. Grande, moyenne, petite entreprise, ateliers pour ses lieux, que l'on doit décliner pour des bassins d'emplois que l'on commence à percevoir variés et mutants. Lyon et sa région sont ainsi, bien sûr, un exemple de ces changements et de ces reconversions : longtemps centre du textile de luxe, le Lyonnais est bientôt centre d'industries d'une grande diversité, mécaniques comme chimiques¹. Il est aussi centre de commerce national et international, lieu où se créent et s'articulent quantité d'entreprises et de métiers rassemblés dans la commode mais trop générale catégorie du secteur « tertiaire ».

1 – Dans la lignée des thèses plus anciennes de Michel Laferrère ou Pierre Cayez, des travaux sont en cours au Centre Pierre Léon ; on trouvera une bibliographie et des comptes rendus de travaux dans SCHWEITZER (Sylvie) (dir.), « Urbanisation et industrialisation, Lyon aux XIX^e et XX^e siècles », *Bulletin du Centre Pierre Léon*, 1-2/1996.

2 – Une synthèse dans CHARLE (Christophe), *Histoire sociale de la France au XIX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1991 ; des travaux récents dans GUILLAUME (Pierre) (dir.), *La professionnalisation des classes moyennes*, Bordeaux, Éditions MSHA, 1996.

Dans ce dernier, on affine de plus en plus les catégories d'analyse de ses acteurs, en dissociant d'une part les professions et salariés de la fonction publique, ceux des collectivités locales et territoriales, parties de ces classes moyennes en pleine « professionnalisation » dès le XIX^e siècle². D'autre part, on sépare les différents mondes dits du bureau, puisque leur diversité est éclatante, tant par les qualifications requises

- 3 - CHENU (Alain), *L'archipel des employés*, Paris, INSEE, 1990.
- 4 - BURDY (Jean-Paul), *Le Soleil noir, un quartier de Saint-Étienne, (1840-1940)*, Lyon, PUL, 1989.
- 5 - Sur les ETAM dans les mines, voir COOPER-RICHET (Diana), « France, les employés et la maîtrise », *Le Mouvement social*, octobre-décembre 1993, n° 165.
- 6 - ALONZO (Philippe), *Femmes employées. La construction sociale du salariat*, Paris, L'Harmattan, 1996.

et la répartition des professions selon les sexes que par les modes de rémunération, les niveaux de vie. Enfin, dans ce secteur « tertiaire », il y a tous les métiers du commerce, grand et petit, cette face longtemps ignorée de la société de consommation en plein développement dès le XIX^e siècle, qui salarie des individus ou qui se dit autonome et à son compte. Pour cette boutique, si on consent à refuser les catégories d'analyse traditionnellement conçues et à la regarder en dissociant le commerce de l'atelier artisanal, on peut parier que l'on y trouvera bien des femmes, peut-être associées à leur mari dans l'exploitation du fond, peut-être seules, peut-être de passage entre deux métiers ouvriers. Ainsi, l'artisanat est qualifié quand la variété des apprentissages traditionnels est ouverte aux seuls hommes jusque tard dans le XX^e siècle. Par contre, le petit commerce requiert des savoir-faire réputés être acquis au jour le jour.

Pour ces acteurs, les sociologues ont ouvert la voie à une lecture diversifiée des groupes de salariés, ces nouveaux venus de l'industrialisation. Tous les lieux de travail voient s'élaborer de nouveaux métiers qui recomposent l'ensemble du paysage social, avec les ouvriers de l'industrie, c'est entendu et connu, mais aussi avec les employés, cet « archipel » décrit par Alain Chenu³. Pour eux, la statistique démographique n'a dégagé que des caractéristiques générales, les nommant longtemps seulement contre les ouvriers et les patrons, quand les historiens ont cherché des caractéristiques identifiantes. Pourtant, l'employé et l'employée ne sont pas que les salariés du travail du signe par opposition au travail des matières. Ils ne travaillent pas forcément à l'extérieur des ateliers de l'usine : à Saint-Étienne, l'appellation est tôt largement usitée et renvoie couramment à des salariés qui

ont des travaux ouvriers. Il peut s'agir d'employés des Houillères occupés au jour, d'employés du PLM, terme générique appliqué aux cheminots, qu'ils soient ouvriers ou employés administratifs ou encore d'employées dans la passenterie, le velours, le tissage⁴.

Après 1945, les conventions Parodi perfectionneront le processus de reconnaissance des employés en établissant, dans les entreprises, des collèges électoraux séparés entre les ouvriers d'une part, les employés, techniciens et agents de maîtrise (les ETAM⁵) d'autre part, et enfin les « cadres », qui comprennent les ingénieurs : à ce moment là, la dénomination « employée » se fixe, mais il s'agit encore d'un registre particulier, celui des collèges électoraux pour la représentation des salariés dans l'entreprise. Enfin, dernier élément de l'identification de ces « employés », une des matrices majeures de la société contemporaine : ce sont eux qui pour une bonne partie peuplent ces classes moyennes, ces groupes sociaux intermédiaires que l'on ne cesse, paradoxalement, d'élargir pour mieux les définir. Aujourd'hui, la CSP « employés » est peuplée majoritairement de femmes, à 80 % même depuis 1982⁶.

Mais hier ? Comment donc se sont construites ces catégories, puisqu'il faut bien employer le pluriel ? Avec des hommes ? Des femmes ? Des travailleurs manuels ? Des travailleurs des signes ? Des salariés tôt contractualisés, comme on l'a beaucoup dit ? Ou bien, comme pour les « ouvriers », n'aurait-on pas affaire à un monde de flexibilité et de mobilités ? On a tâché ici de réfléchir d'abord sur les formations, en s'attachant aussi à celles des femmes et à des lieux comme la Bourse du travail. Là, David Rappe montre que l'on forme des ouvriers, mais aussi des ouvrières, pour un tiers des effectifs ; évidemment, à peine deux enseignements sont mixtes, la sténo-dac-

tylographie et l'espéranto, d'inspiration si internationaliste. Ces cours ne sont pas forcément destinés à des ouvrières et ouvriers syndiqués, ni seulement à des jeunes. Regroupant jusqu'à 500 personnes dans les années 1910, ils visent l'amélioration des formations et des conditions, mais aussi à une éventuelle reconversion comme pour ce pompier qui suit le cours de tailleurs d'habits.

Pour les femmes, contrairement à ce que l'on pense souvent, elles ne sont pas confinées dans les cours traditionnels de couture et de tâches ménagères : Jacqueline Claire trace la vie d'une institution, l'école de commerce de jeunes filles de Lyon, qui naît dès le milieu du XIX^e siècle, en 1857. C'est une école technique, de celles que l'on ne connaît que par de rares travaux et que l'on repère le plus souvent par les formations masculines et surtout par l'emprise de l'État⁷. Elle est d'un financement conjoint entre la chambre de commerce et la mairie – cette dernière subventionnant aussi les cours de la Bourse. 200 jeunes filles y apprennent gratuitement le droit, la comptabilité, la géographie commerciale et l'anglais, la dactylographie et la télégraphie. Pour quels métiers ? Ceux des « classes moyennes » et des employées, justement, bien divers : voici des employées dans le commerce, la banque, le ministère des Postes et Télécommunications pour celles qui ont appris la télégraphie, nouvelle technologie⁸. Les anciennes élèves se joignent aussi aux boutiques familiales et y tiennent « les écritures » et sûrement la vente ; à la fin du siècle, dans l'école de mademoiselle Luquin, priorité va être donnée à la comptabilité et à la correspondance commerciale : on sait que ces années voient l'explosion de ces besoins, soutenus par la diffusion de la machine à écrire⁹.

« Employés » aussi les salariés du Grand Bazar de Lyon repérés par Anne-

Sophie Beau ? Certes, on les pense spontanément éloignés d'une classe ouvrière exploitée et révoltée et on les suppose élaborant de laborieux mais sûrs processus de distinction sociale. Et pourtant, même pour ce seul grand magasin, que de diversité parmi ces employés, d'ailleurs majoritairement employées... Des différences temporelles d'abord. L'après première guerre mondiale distord soudainement l'idéal-type habité en particulier par la stabilité dudit employé : voilà que de vingt-deux ans en moyenne de fidélité à l'entreprise on passe à vingt mois, avec un recrutement plus populaire et bien féminin. Les caractéristiques deviennent peut-être bien celles des ouvriers, avec cette déstabilisation et cette flexibilité du recrutement, cette ouverture aux professions autres que celles de la boutique, ces allers et venues entre le magasin et l'usine. Rationalisation et uniformisation du travail pensent-on, qui ne nécessite plus d'autres qualités que celles énoncées par l'employeur. Peut-être, mais cela, justement, n'est-il pas commun à nombre de travailleurs, de salariés, en particulier à l'atelier ? Cette recherche n'en est pas encore au stade de l'étude des revenus de ces employées, ni à celle de leur habitat ou de leur fécondité, qu'elle pourra comparer aux ouvrières¹⁰. Elle montre quand même, pour l'instant, de très fortes similitudes entre l'ouvrier et l'employé et plaide pour une diversité et un affinement des regards sur cette CSP, en en considérant les lieux de travail et les activités.

Employés encore, parmi les anciens élèves de l'école de la Martinière, fleuron de l'enseignement technique lyonnais, fondation privée aussi avant d'être incluse dans le giron de l'État dans l'entre-deux-guerres. C'est probablement le premier établissement fondé pour répondre au développement des professions inter-

7 – BODÉ (Gérard) et SAVOIE (Philippe) (dir.), *L'offre locale d'enseignement, XIX-XX^e siècles*, Paris, INRP, 1995, 246 p. ; PELPEL (Patrice) et TROGER (Vincent), *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, Hachette, 1993, 320 p.

8 – La première recension de ces travaux d'employés était dans l'ouvrage de FARGE (Arlette) et KLAPISCH-ZUBER (Christiane), *Madame ou Mademoiselle*, Paris, Montalba, 1984.

9 – GARDEY (Delphine), « Sténo-dactylographe : de la naissance d'une profession à sa féminisation, (1883-1930) », *Cahiers du Mage*, 1/95, p. 53-63.

10 – De multiples hypothèses de travail dans OMNÈS (Catherine), *Ouvrières parisiennes. Marchés du travail et trajectoires professionnelles au XX^e siècle*, Paris, EHESS, 1998.

11 – DAY (Charles D.),
*Les Écoles d'arts et
 métiers.
 L'enseignement
 technique en France,
 XIX-XX^e siècles*, Paris,
 Belin (trad. française),
 1991, 428 p.

médières, dès la première moitié du XIX^e siècle, quand les formations initiales ne peuvent plus être celle de l'apprentissage traditionnel, « sur le tas ». Les formations dispensées par la Martinière sont techniques, spécialement dans ces nouvelles disciplines que sont la mécanique et l'électricité ; mais le commerce est aussi fort présent, tant il est évident que fabriquer sans vendre est inutile, toute région industrielle le sait bien.

Fabrice Audet décrit les itinéraires des anciens élèves. Bien sûr, la plupart d'entre eux s'orientent vers l'industrie en plein développement, près des deux tiers ; mais les autres partent vers les carrières des services et de la fonction publique. Si la part du commerce va en diminuant, peut-être est-ce aussi parce que d'autres lieux de formation se créent dans la région, lieux dont l'inventaire reste à faire. Ces itinéraires attirent l'attention sur les répartitions des métiers, des groupes professionnels et donc sociaux. Ainsi, pour 589 noms de son fichier, Fabrice Audet repère 190 termes de désignation des professions exercées : les ordonnancements utilisés par les historiens tant pour les métiers que pour les branches, dès que l'on aborde des cas précis, ne peuvent que gonfler la catégorie des « autres », autrement dit de ceux que l'on connaît trop mal encore pour pouvoir bien les regarder et donc les analyser.

Sans doute pour ces classifications professionnelles et sociales, ne faut-il pas compter sur les analyses et les regards des contemporains. Ils ne peuvent guère voir ou estimer, les nouvelles couches sociales en composition accélérée, partageant surtout pour les petits de l'industrie entre les ouvriers, les artisans, voire les petits patrons. Les autres salariés de l'industrie, du commerce, de l'administration ne sont pas (ou sont mal) identifiés, même par ceux qui en sont, comme

en témoigne ici la tenace légende des élèves de l'école de la Martinière « enfants d'ouvriers » quand ils représentent un cinquième des effectifs, moins que les employés. Le cas n'est pas lyonnais, puisque le même caractère était attaché aux élèves des écoles d'Arts et Métiers, enfants d'ouvriers dont on voulait faire des « ouvriers d'élite et des contremaîtres¹¹ ».

Comme pour ces derniers d'ailleurs, les profils de carrière des élèves de la Martinière changent pour basculer vers les métiers d'ingénieurs et de chefs d'entreprises et, bien sûr, de « cadres », cet autre archipel. En prenant l'exemple des usines Berliet, Florian Giunta pointe la diversité des formations comme celle des métiers. Diversités d'abord issues de la lente construction du groupe, dans et contre la formation initiale : masse des compétences d'un côté, masse des connaissances de l'autre, les cadres-maison et les autres. Deux grands temps sont discernables pour leur recrutement : en 1955, ils sont 2,6 % des salariés, en 1978, 4,8 %. Dans la première génération, peu de diplômés du supérieur, quelques anciens élèves de la Martinière, quelques ingénieurs ; la promotion interne, soutenue d'ailleurs par les syndicats, fait loi. Les années soixante voient l'essor du diplôme, non seulement des Arts et Métiers, de l'École supérieure d'électricité ou de celle des Mines, mais encore de HEC, et aussi des diplômés de l'Université, en sciences et sciences sociales (psychologie, philosophie, lettres...).

Les cadres sont d'ailleurs, eux aussi, autre chose qu'un groupe homogène, dissociés et hiérarchisés qu'ils sont, dans cette grande entreprise lyonnaise, entre cadres dirigeants, supérieurs, moyens et de réalisation, quatre catégories qui recouvrent quatre-vingt fonctions. Ensuite, ces catégories sont aussi celles de la

mobilité sociale possible, du passage par la promotion maison et par la formation continue, que l'on connaît encore si peu. Quant aux métiers exercés, ils sont multiples et de surcroît pas forcément liés aux formations initiales, tel HEC se retrouvant à gouverner une direction technique, entre service des études et des fabrications... Ces formations initiales, Marie Chessel montre aussi, avec l'exemple des publicistes, qu'elles ne président pas forcément à des carrières linéaires. Par contre, ce groupe professionnel se construit dans l'entre-deux-guerres en imitant les deux « professions » majeures, celles des médecins et des ingénieurs, en se donnant organisations représentatives et formations spécifiques.

Cadres ? Ingénieurs ? Employés ? On est là à l'articulation de deux mondes, celui des statuts au travail – déterminés par les conventions collectives, les grilles de classification et de salaires – et celui des représentations collectives, des places sociales, celui des articulations des hiérarchies nouvelles engendrées par la société industrielle. Qui dira où se situer, quand on exerce un métier nouveau ou recomposé ? Qui dira ce qui préside aux destinées de l'individu au travail, quand il n'est pas recruté par les concours de la fonction publique ? Comment dire que désormais le métier, la profession sont de nouvelles catégories mentales, qui mettent des décennies à s'imposer et qui recomposent l'ensemble des perceptions sociales¹² ?

12 – Sur la place de l'entreprise dans ces nouvelles hiérarchies sociales, SCHWEITZER (Sylvie), « Industrialisation, hiérarchies au travail et hiérarchies sociales », *XX^e siècle, Revue d'Histoire*, avril-juin 1997.